

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Monsieur Emmanuel Dubourg, député
Président
Comité permanent des anciens combattants
131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur,

Conformément à l'article 109 du *Règlement*, je suis heureux de fournir la réponse du gouvernement au premier rapport du Comité permanent des anciens combattants intitulé *Vers la fin de l'itinérance chez les vétérans*, qui sera présenté à la Chambre des communes. Les recommandations ont été regroupées par thème afin que la réponse fournie soit plus détaillée et holistique. Cette réponse illustre les progrès réalisés à l'égard de la lutte contre l'itinérance chez les vétérans et témoigne des consultations et des recherches qui mènent et continueront de mener à une meilleure compréhension de la population de vétérans en situation d'itinérance et des difficultés auxquelles ils peuvent se heurter.

J'apprécie les constats et observations inclus dans votre rapport. J'aimerais profiter de l'occasion pour vous remercier, vous et les membres du Comité permanent, de votre travail acharné et de votre détermination à trouver des solutions aux problèmes éprouvés par les vétérans.

Veillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

A handwritten signature in black ink that reads "Lawrence MacAulay". The signature is written in a cursive, flowing style.

L'honorable Lawrence MacAulay, C.P., député

Pièce jointe : 1

Copie conforme : Cédric Taquet, greffier, Comité permanent des anciens combattants

Réponse du gouvernement au premier rapport du Comité permanent des anciens combattants intitulé *Vers la fin de l'itinérance chez les vétérans*

Le gouvernement du Canada (le gouvernement) est heureux de pouvoir répondre aux recommandations énoncées dans le premier rapport du Comité permanent des anciens combattants (ACVA). Le gouvernement tient à remercier l'ACVA pour ce rapport, ainsi que les personnes qui ont témoigné devant le Comité.

Le gouvernement poursuit ses efforts pour veiller à ce que les besoins des vétérans en situation d'itinérance ou à risque de se retrouver en situation d'itinérance soient comblés. Anciens Combattants Canada (ACC) s'est engagé à adopter une approche pangouvernementale pour s'assurer que tous les Canadiens, y compris les vétérans, ont un meilleur accès à un logement sécuritaire, stable et abordable.

Le gouvernement prend acte des recommandations du Comité et fait remarquer que la principale recommandation du rapport, selon laquelle « il est concevable de mettre en œuvre un programme qui permettrait d'éliminer l'itinérance chez les vétérans », cadre avec les engagements antérieurs du gouvernement, énoncés dans le discours du Trône en 2019, 2020 et 2021, visant à éliminer le problème d'itinérance chronique au Canada et, plus particulièrement, à veiller à ce que les vétérans aient un chez-soi. Le gouvernement met en œuvre des initiatives qui appuient la plupart des recommandations du Comité et continue à mobiliser des partenaires clés au niveau fédéral, ainsi que dans les provinces, les territoires et les collectivités, en vue de continuer à améliorer les mesures et les services offerts aux vétérans qui sont en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Comme l'indique la conclusion du rapport, le gouvernement reconnaît aussi que l'itinérance est un problème complexe dont la solution nécessite de nombreuses interventions coordonnées.

Le gouvernement est heureux de fournir une réponse par thèmes aux recommandations du Comité qui cadrent avec les efforts importants qui ont déjà été déployés et qui continuent d'être déployés par le gouvernement pour régler le problème de l'itinérance, y compris l'itinérance chez les vétérans et le logement.

A. Partenariats – Travailler ensemble pour mettre fin à l'itinérance chez les vétérans au Canada

Recommandation 1 du Comité

Qu'Anciens Combattants Canada travaille en partenariat avec les organismes communautaires qui se consacrent à aider les vétérans, de manière à établir des moyens de maintenir un contact continu entre le Ministère et les vétérans, avec la permission de ce dernier.

Recommandation 4 du Comité

Qu'Anciens Combattants Canada continue, en partenariat avec les autres organisations fédérales, provinciales, territoriales et municipales concernées, ainsi qu'avec les organisations communautaires dévouées au soutien des vétérans en difficulté, de mettre en œuvre des plans d'action tels que la Stratégie nationale sur le logement afin d'éliminer l'itinérance chez les vétérans.

Recommandation 8 du Comité

Qu'Anciens Combattants Canada, en collaboration avec la Société canadienne d'hypothèque et de logement, s'assure que les projets de logement visant à lutter contre l'itinérance chez les vétérans reçoivent un financement spécifique et dédié dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement.

Réponse du gouvernement

ACC reconnaît qu'il est essentiel de travailler en partenariat avec les organismes communautaires, les intervenants auprès des vétérans, les autres ordres de gouvernement et les autres ministères et organismes du gouvernement fédéral pour régler le problème de l'itinérance chez les vétérans. Les bureaux d'ACC d'un bout à l'autre du pays poursuivent les efforts de sensibilisation, notamment en fournissant du matériel récemment mis à jour, pour mobiliser et soutenir les vétérans en situation d'itinérance et les vétérans en situation de crise en vue de prévenir l'itinérance.

En avril 2018, ACC a mis en œuvre le Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille (FBEVF), un programme de subventions et contributions axé sur des moyens novateurs de soutenir le bien-être des vétérans et de leur famille. Ce programme accorde du financement à des organismes admissibles afin qu'ils réalisent des recherches et mettent en œuvre des initiatives et des projets novateurs qui soutiennent le bien-être des vétérans et de leur famille. Le fait de tirer profit des connaissances et de l'expertise d'organisations qui travaillent avec des populations et des sous-populations de vétérans améliore la recherche, les pratiques exemplaires et les solutions novatrices visant à mieux soutenir les vétérans et leur famille. Le Fonds soutient des projets dans plusieurs secteurs, notamment ceux de l'itinérance, de l'emploi et de la santé mentale des vétérans. Il soutient également des organisations qui travaillent avec des groupes sous-représentés comme les femmes vétérans et les vétérans lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, queers et bispituel (LGBTQ2), ainsi que les vétérans autochtones et racisés, en plus de contribuer au développement, à la communication, à la promotion et à l'échange des connaissances afin de mieux servir les vétérans et leur famille.

Dans le budget de 2021, le gouvernement a annoncé un investissement supplémentaire de 15 millions de dollars sur trois ans, à partir de 2021-2022, pour permettre à ACC d'étendre et d'améliorer le FBEVF et de réaliser des projets qui soutiennent les vétérans pendant la relance après la pandémie, notamment en contribuant au règlement de difficultés liées à l'itinérance, à l'emploi, à la réadaptation professionnelle et à la santé. En mars 2022, ACC a annoncé le nom de 102 bénéficiaires représentant un total de 36,3 millions de dollars versés depuis la mise en place du programme en 2018. De ces fonds, plus de 8,5 millions de dollars ont été alloués à 23 projets à l'appui des vétérans en situation d'itinérance ou de crise. L'un des bénéficiaires, l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance, s'est vue remettre 1 154 081 \$ sur six ans (jusqu'en 2025) pour mettre à l'essai et mettre à niveau une approche communautaire visant à mettre fin à l'itinérance chez les vétérans. Sa stratégie « Prêt pour zéro Canada » s'est révélée fructueuse dans des villes canadiennes comme London, en Ontario, où l'Alliance déclare avoir atteint un niveau fonctionnel de zéro en ce qui concerne l'itinérance chez les vétérans. De même, ACC a appuyé le programme « Equal Treatment for All » de VETS Canada, qui concentre ses efforts sur les femmes vétérans et les vétérans autochtones et LGBTQ2 et leur famille qui vivent

en situation d'itinérance, qui risquent de se retrouver en situation d'itinérance ou qui sont en situation de crise. Il est essentiel de financer de tels projets pour s'assurer de répondre aux risques et aux difficultés auxquels se heurtent les vétérans d'une manière holistique, qui tient compte des facteurs de discrimination croisés.

Comme annoncé lors de la Semaine des vétérans de 2020, ACC a aussi collaboré avec la Légion royale canadienne (LRC) à l'élargissement du programme « Leave the Streets Behind » afin qu'il inclue le Service de police de Toronto (TPS) et la Police provinciales de l'Ontario (PPO). Le TPS et la PPO ont adopté le programme, qui a été renommé « Programme d'aide aux anciens combattants ». Le programme est une collaboration entre le TPS, la PPO, la LRC, ACC et le réseau Soutien social aux victimes de stress opérationnel. Il fournit aux travailleurs de première ligne de la formation et des outils pour nouer des liens avec les vétérans en situation de crise avec l'appui de partenaires comme la LRC, ACC et le réseau Soutien social aux victimes de stress opérationnel. Les efforts actuels sont axés sur la possibilité d'élargir le programme pour y inclure la participation de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Dans le budget de 2021, le gouvernement a annoncé un investissement de 44,6 millions de dollars sur deux ans, à partir de 2022-2023, pour « mettre à l'essai un programme visant à réduire le nombre de vétérans en situation d'itinérance à l'aide du versement de suppléments de loyer et de la prestation de services complets pour les vétérans sans abri comme le counseling, le traitement de la toxicomanie et l'aide à trouver un emploi ». Pour assurer la mise en place de mesures de soutien à long terme, il a été proposé, dans le cadre du budget de 2022, de passer directement au lancement d'un programme ciblé grâce à un investissement de 62,2 millions de dollars sur trois ans, à partir de 2024-2025. Cela porte le total des fonds disponibles pour le nouveau programme à 106,8 millions de dollars sur cinq ans. Infrastructure Canada (INFC), en collaboration étroite avec ACC et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), travaille actuellement au lancement d'un programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans afin de fournir aux vétérans en situation d'itinérance des suppléments au loyer et des services complets.

La Stratégie nationale sur le logement investit plus de 72 milliards de dollars sur dix ans afin de renforcer les collectivités et d'aider les Canadiens à se trouver un logement sécuritaire, stable et abordable. La stratégie vise d'abord à répondre aux besoins en logement des populations les plus vulnérables au Canada, y compris les vétérans, par la construction de nouveaux logements abordables, la rénovation et la réparation des logements existants et la protection de l'accessibilité aux logements, dans l'ensemble du continuum de logement. Ce travail est accompli en partenariat avec les provinces, les territoires et les municipalités. Les vétérans peuvent bénéficier de nombreuses initiatives menées par le gouvernement fédéral dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, notamment le Fonds national de co-investissement pour le logement, l'Initiative de financement de la construction de logements locatifs, le Fonds d'innovation pour le logement abordable, l'Initiative pour la création rapide de logements et l'Initiative des terrains fédéraux. En date de décembre 2021, la SCHL s'était engagée à fournir du financement pour environ 80 logements réservés expressément aux vétérans dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement.

L'un des éléments clés de la Stratégie nationale sur le logement est l'initiative *Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance*, un programme communautaire qui aide les collectivités à répondre aux besoins des Canadiens sans abri ou à risque de le devenir, dont les vétérans. Lancée en 2019, l'initiative *Vers un chez-soi* a profité d'un investissement initial de 2,1 milliards de dollars sur neuf ans (de 2019-2020 à 2027-2028). À l'appui de la réponse du secteur à la pandémie de COVID-19, dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, le gouvernement fédéral a investi 394,2 millions de dollars supplémentaires. L'énoncé économique de l'automne 2020 et le budget de 2021 prévoient 866,6 millions de dollars additionnels pour les exercices 2021-2022 à 2023-2024. Dans le budget de 2022, le gouvernement a annoncé un investissement supplémentaire de 562 millions de dollars sur deux ans pour *Vers un chez-soi*, à partir de 2024-2025, afin de fournir aux organismes communautaires sur le terrain une certitude à long terme quant au soutien de leur travail de prévention et de réduction du problème d'itinérance. De manière générale, le gouvernement a investi près de 4 milliards de dollars dans *Vers un chez-soi* jusqu'à maintenant. Le programme accorde la priorité à la prestation de services coordonnés aux personnes et aux familles qui se trouvent ou risquent de se trouver en situation d'itinérance et exige des collectivités qu'elles créent des systèmes complets de données afin de permettre une meilleure prise de décision. Le programme relève de la Direction des politiques en matière d'itinérance, qui a été transférée d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) à INFC en vertu d'un décret pris en octobre 2021.

Recommandation 7 du Comité

Qu'Anciens Combattants Canada et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) signent un protocole d'entente qui permettrait aux vétérans de la GRC d'être admissibles au Fonds d'urgence pour les vétérans selon les mêmes modalités que les vétérans des Forces armées canadiennes.

Le Fonds d'urgence pour les vétérans (FUV) a été créé en 2017. Dans le cadre de ce programme, ACC fournit une aide financière rapide aux vétérans des FAC admissibles, à leurs survivants ainsi qu'aux membres de leur famille lorsqu'ils sont aux prises avec une crise financière immédiate qui menace leur santé et leur bien-être. Du financement peut être accordé pour atténuer une crise immédiate et assurer la satisfaction des besoins fondamentaux (p. ex. nourriture, abri et vêtements). Le programme a été mis en place pour permettre à ACC de répondre aux besoins immédiats des vétérans des FAC vulnérables en attendant l'établissement de solutions à plus long terme comme la détermination de l'admissibilité à d'autres programmes d'ACC.

Depuis plus de 60 ans, ACC et la GRC travaillent en partenariat afin d'aider les membres en service et à la retraite, les membres réguliers et civils de la GRC ainsi que leur famille. ACC soutient les vétérans de la GRC à l'aide de nombreux services comme les entrevues de transition, les services de gestion de cas et le Service d'aide d'ACC. Le Ministère administre également la pension d'invalidité et les avantages médicaux des anciens membres de la GRC au nom de la GRC lorsqu'il est question d'une maladie ou d'une blessure liée au service. Le réseau des onze cliniques TSO et centres de soutien pour traumatismes et stress opérationnels ACC-MDN est aussi accessible aux membres actifs et anciens membres de la GRC et à leur famille. De même, le

programme Soutien – blessures de stress opérationnel (SBSO) de la GRC est offert tant aux membres actifs qu’aux membres à la retraite.

En ce qui concerne l’aide financière, les membres actifs et anciens membres de la GRC et les membres de leur famille qui ont besoin d’aide financière ont accès au Fonds fiduciaire Maintiens Le Droit Trust Fund, un organisme de bienfaisance enregistré administré par l’Association des vétérans de la GRC. Cet organisme de bienfaisance verse un montant limité de financement pour aider en cas de difficultés financières en fournissant un soutien aide financier aux membres ou employés actuels et aux anciens membres ou employés de la GRC et à leur famille immédiate. ACC et la GRC poursuivront leur étroite collaboration pour assurer la surveillance du partenariat et trouver de nouvelles possibilités de collaboration.

À l’heure actuelle, le décret qui régit le FUV restreint l’admissibilité aux populations militaires, qui comprennent les vétérans des FAC (anciens combattants qui ont servi en temps de guerre et vétérans de l’ère moderne), leur partenaire, leurs survivants et leurs orphelins. Par conséquent, l’admissibilité au FUV ne peut être élargie par l’intermédiaire d’un protocole d’entente entre ACC et la GRC.

B. Programmes et services – Tendre la main

Recommandation 5 du Comité

Qu’Anciens Combattants Canada et le ministère de la Défense nationale s’assurent que la confirmation des états de service d’un vétéran puisse être obtenue dans un délai raisonnable.

Recommandation 6 du Comité

Qu’Anciens Combattants Canada s’assure que la section de son site Web portant sur l’itinérance chez les vétérans soit mise à jour régulièrement et présente les informations les plus récentes.

Recommandation 9 du Comité

Que le gouvernement du Canada crée une allocation de loyer destinée aux vétérans en situation d’itinérance et que cette allocation fasse partie de sa stratégie globale pour enrayer l’itinérance chez les vétérans.

Recommandation 10 du Comité

Que le gouvernement du Canada s’assure que les initiatives touchant les vétérans dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement soient ouvertes aux vétérans possédant un chien d’assistance.

Réponse du gouvernement

Depuis 2018, les employés d’ACC ont un accès direct au Système d’information sur la santé des Forces canadiennes (SISFC) du ministère de la Défense nationale (MDN), qui conserve l’information sur le service militaire actuel et récent dans le respect des exigences en matière de protection des renseignements personnels du gouvernement du Canada. Par conséquent, ACC peut valider les états de service auprès des Forces armées canadiennes (FAC) dans un délai de

deux jours ouvrables et valider les demandes non urgentes dans un délai de cinq jours ouvrables. Si l'information sur le service d'un membre libéré ne figure pas dans le SIFSC, ACC doit présenter une demande à Bibliothèque et Archives Canada (BAC) afin d'obtenir l'information contenue dans les dossiers papier. La GRC étudie actuellement des moyens de vérifier le service de ses anciens membres de façon à ce que les programmes nécessaires puissent être fournis. ACC poursuit ses efforts pour s'assurer que la validation du service militaire ou au sein de la GRC ne constitue pas un obstacle à l'accès opportun aux services et aux avantages.

Les vétérans qui ne reçoivent pas de services et d'avantages d'ACC peuvent être identifiés à l'aide de leur carte de service des vétérans. Instaurée en septembre 2018, cette carte est un symbole tangible de reconnaissance pour les vétérans et favorise un lien durable avec les FAC. De plus, il existe des personnes-ressources désignées dans chaque bureau de secteur d'ACC concernant l'itinérance chez les vétérans. Ces personnes-ressources et les fournisseurs de services communautaires se consultent régulièrement, ce qui facilite l'identification rapide, au sein de la population, des vétérans qui se trouvent ou risquent de se trouver en situation d'itinérance.

En février 2019, ACC a lancé un nouveau site Web remanié dont le concept et la structure ont été testés par des utilisateurs de la communauté des vétérans partout au Canada. Il comprend une section consacrée à l'itinérance chez les vétérans, y compris une carte interactive des organismes fédéraux, provinciaux et communautaires qui offrent du soutien aux vétérans qui se trouvent ou risquent de se trouver en situation d'itinérance. Les organismes qui offrent des services et du soutien aux vétérans en situation d'itinérance peuvent présenter une demande pour être inclus sur la carte. Le site Web d'ACC propose également une vidéo intitulée *Back in Step*, qui porte sur les problèmes auxquels se heurtent les vétérans pendant la transition du service militaire ou du service dans la GRC à la vie civile, notamment l'itinérance. L'objectif est d'aider les policiers et les premiers répondants à identifier les vétérans en situation d'itinérance et de fournir de l'information sur les programmes et services offerts par ACC. La GRC a également affecté des fonds à la traduction de ce matériel dans les deux langues officielles; il est rendu disponible par l'intermédiaire du Réseau canadien du savoir policier. La mise à jour des outils et du matériel de sensibilisation d'ACC, y compris les ressources axées sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), est en cours.

Par l'entremise de la SCHL, le gouvernement a mis en place une allocation de logement nationale — l'allocation canadienne d'aide au logement — en collaboration avec les provinces et les territoires. Grâce à cette initiative de soutien direct au ménage, les bénéficiaires seront mieux à même de se payer un logement. L'élaboration concertée de l'allocation a été menée au moyen de discussions bilatérales et selon l'entente-cadre de partenariat en matière de logement, qui a été acceptée par toutes les provinces et tous les territoires, à l'exception du Québec. Lancée en 2020, l'allocation canadienne d'aide au logement est un investissement fédéral de deux milliards de dollars sur huit ans qui fait l'objet d'un financement de contrepartie et qui est administré par les provinces et territoires. Dans le cadre de l'allocation canadienne d'aide au logement, l'Alberta, la Colombie-Britannique et Terre-Neuve donnent la priorité aux vétérans et aux personnes en situation d'itinérance dans leurs plans d'action, tandis que l'Ontario, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et l'Île-du-Prince-Édouard donnent la priorité aux personnes en situation d'itinérance.

De plus, dans le budget de 2021, le gouvernement a accordé à Infrastructure Canada (INFC) 44,6 millions de dollars à partir de 2022-2023 pour un programme pilote de deux ans visant à réduire le problème d'itinérance chez les vétérans grâce à des suppléments au loyer et à des services complets (p. ex. counseling, traitement des dépendances, aide à la recherche d'emploi). Pour assurer la mise en place d'un soutien à long terme, il a été proposé, dans le cadre du budget de 2022, de passer directement au lancement d'un programme ciblé au moyen d'un investissement de 62,2 millions de dollars sur trois ans. Ces investissements combinés totalisent 106,8 millions de dollars sur cinq ans pour le programme. INFC, avec l'appui d'ACC et de la SCHL, travaille actuellement au lancement d'un nouveau programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans qui fournit aux vétérans en situation d'itinérance des suppléments au loyer et des services complets. En tirant parti de ces engagements, INFC, ACC et la SCHL collaborent à la concrétisation de l'engagement du gouvernement à éliminer le problème d'itinérance chronique chez les vétérans par l'intermédiaire d'initiatives comme l'Initiative pour la création rapide de logements de la SCHL et le Fonds national de co-investissement pour le logement. De plus, le FUV d'ACC est disponible pour soutenir les vétérans et leur famille qui sont en situation d'itinérance ou à risque de l'être.

Toutes les initiatives, y compris celles entreprises dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, prendront en considération les besoins des vétérans qui possèdent un chien d'assistance. Si des initiatives visant expressément les vétérans sont élaborées et mises en oeuvre, ACC travaillera conformément aux règlements locaux et régionaux pour faciliter l'accès au logement pour les vétérans qui possèdent un chien d'assistance.

C. Recherche et données probantes – Établissement des fondements

Recommandation 2 du Comité

Qu'Anciens Combattants Canada prenne note des divers signes avant-coureurs que présentent les vétérans susceptibles d'être plus à risque face à l'itinérance et s'engage de façon proactive auprès d'eux à la prévenir.

Recommandation 3 du Comité

Qu'Anciens Combattants Canada, en collaboration avec Emploi et Développement social Canada et les organismes qui soutiennent la recherche universitaire, poursuivent leurs efforts afin de mieux comprendre le phénomène de l'itinérance chez les vétérans, en tenant compte de la surreprésentation des femmes et des Autochtones.

Réponse du gouvernement

Le personnel des 38 bureaux de secteur d'ACC au pays travaille avec les vétérans en situation d'itinérance, les organismes locaux qui oeuvrent dans la lutte contre l'itinérance, des fournisseurs services communautaires et d'autres fournisseurs de services. Dans certains cas, les vétérans qui se trouvent ou risquent de se trouver en situation d'itinérance se déclarent comme tels à ACC et demandent de l'aide. Souvent, ACC reçoit des recommandations d'organisations externes comme des refuges ou de partenaires comme la LRC et VETS Canada, qui rencontrent des vétérans en situation d'itinérance et les aiguillent vers ACC. Les membres du personnel d'ACC

renforcent les partenariats dans l'ensemble du pays et coordonnent les efforts pour trouver rapidement les vétérans en situation d'itinérance et leur venir en aide.

Par exemple, ACC travaille en étroite collaboration avec le Toronto Police Service, la Police provinciale de l'Ontario et la GRC au Programme d'aide aux anciens combattants. Cette initiative comprend la recommandation à ACC à des fins de suivi et d'examen concernant des avantages et des services potentiels afin de répondre aux besoins non satisfaits lorsqu'un agent de police entre en contact avec des vétérans, particulièrement des vétérans qui se trouvent ou risquent de se trouver en situation d'itinérance. Lorsqu'un vétéran est jugé à risque, un questionnaire de cas lui est assigné. ACC utilise un outil d'examen préalable fondé sur des données probantes qui fournit des données objectives sur les besoins non comblés et les risques liés aux différents domaines du bien-être, y compris l'itinérance, de manière à trouver plus rapidement les vétérans qui se trouvent ou risquent de se trouver en situation d'itinérance. De plus, le processus de transition de la vie militaire à la vie civile actuellement mis en application progressivement dans les centres de transition contribuera à la détermination des lacunes ou des besoins non satisfaits avant la libération.

Des travaux sont en cours afin d'élaborer une approche pangouvernementale – appuyée sur des données renforcées – pour coordonner les efforts et régler le problème de l'itinérance. Infrastructure Canada (INFC) travaille en collaboration continue avec les intervenants en vue de mieux comprendre le phénomène de l'itinérance au Canada, y compris chez les vétérans. Par exemple, un comité consultatif sur les données relatives à l'itinérance a été créé afin d'orienter l'élaboration d'une stratégie nationale sur les données, de cerner les occasions d'améliorer la collecte de données, de déceler et corriger les lacunes et de favoriser la connaissance et l'intégrité des données au sein des collectivités.

En 2015, la collaboration entre ACC et la Direction des politiques en matière d'itinérance a donné lieu à l'ajout d'une question d'identification des vétérans dans le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri, le système de collecte de données auprès des refuges du pays. Le dénombrement ponctuel des itinérants mesure aussi le nombre de vétérans en situation d'itinérance au cours d'une journée donnée. Ce dénombrement vise à inclure non seulement les personnes en refuge, mais aussi celles qui se trouvent ailleurs que dans des refuges ou dans d'autres lieux. Un total de 61 collectivités ont participé au deuxième dénombrement ponctuel coordonné en 2018. Au cours de ce comptage, 4,4 % des quelque 20 000 personnes sondées ont indiqué avoir servi dans les FAC. Les conclusions nationales des dénombrements effectués entre 2020 et 2022 devraient être disponibles à l'été 2023.

En 2015, EDSC a publié l'ouvrage intitulé *L'ampleur et la nature de l'itinérance chez les vétérans au Canada*, dans lequel on précisait que 2,7 % des utilisateurs de refuges (2 250 personnes) étaient des vétérans. D'autres renseignements sur l'utilisation des refuges par les vétérans sont disponibles dans l'Étude nationale sur les refuges (ENR), une analyse nationale qui se sert des données des refuges d'urgence pour estimer le nombre de personnes qui utilisent les refuges pour itinérants chaque année. La plus récente ENR a mis à jour les données jusqu'en 2018. Selon ses conclusions, 1,8 % des utilisateurs de refuge ont servi comme militaire ou dans la GRC, ce qui représente environ 1 200 personnes. Ce taux est cohérent avec le pourcentage estimé de vétérans dans la population totale du Canada (1,85 %) et démontre une diminution par rapport au taux enregistré en 2014 (2,3 %), soit la première année de collecte de données sur les

vétérans. Les utilisateurs de refuge de sexe masculin étaient plus susceptibles d'être des vétérans que les utilisateurs de sexe féminin (2,1 % par rapport à 1 %). Les vétérans étaient aussi généralement plus âgés que les non-vétérans. L'âge moyen des vétérans utilisateurs de refuge était de 48 ans, comparativement à 39 pour les non-vétérans. Les résultats de l'ENR 2005-2019 devraient être publiés à l'été 2022.

ACC est résolu à s'efforcer de s'assurer que les programmes et les services qu'il offre soient bien connus, notamment en offrant des renseignements sur les programmes dans les langues autochtones les plus couramment utilisées. Dans le but de communiquer de l'information aux collectivités autochtones, ACC a traduit du matériel promotionnel vers des langues autochtones, y compris en inuktitut et en déné.

La Direction de la recherche d'ACC réalise et appuie des projets de recherche, surveille et interprète les recherches internationales, fournit une expertise méthodologique pour contribuer à l'orientation de décisions stratégiques et participe au transfert et à l'échange de connaissances au sein même d'ACC et avec de nombreux autres partenaires et intervenants. ACC travaille en étroite collaboration avec la Direction des politiques en matière d'itinérance d'INFC pour comprendre et régler le problème de l'itinérance chez les vétérans, en tenant compte des besoins particuliers des autochtones et des femmes. INFC fournit des données dépersonnalisées sur les refuges qui sont utilisées dans le cadre de surveillance du bien-être d'ACC. La question du recensement 2021 de Statistique Canada permettant d'identifier les vétérans fournira aussi des renseignements précieux sur le bien-être des vétérans à l'échelle de la population.

En 2019, ACC a créé le Bureau de la condition féminine et des vétérans LGBTQ2, qui assume la responsabilité fonctionnelle ministérielle de l'ACS+ et la responsabilité partagée de mettre en œuvre de la stratégie d'ACS+ d'ACC. L'un de ses objectifs principaux consiste encourager la collecte de données désagrégées (p. ex. par genre, orientation sexuelle, race, origine ethnique, incapacité, langue et autres types de facteurs propres à l'identité) et l'application des processus analytiques de l'ACS+ pour améliorer la prise de décisions équitables au profit des vétérans et de leur famille. Les groupes marginalisés font face de manière disproportionnée à des situations d'itinérance; un accès amélioré à des données désagrégées et à des recherches favorisera la compréhension et la capacité à répondre aux besoins des vétérans sous-représentés, dont les femmes vétérans et les vétérans LGBTQ2, racisés et autochtones.

ACC a tenu un Forum des femmes vétérans le 23 mai 2019 à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard). Ce forum, qui rassemblait des vétérans, des membres actifs des FAC et de la GRC, des experts en la matière, des membres de groupes consultatifs ministériels, des dirigeants communautaires et des organismes gouvernementaux, a été conçu pour faciliter des discussions significatives sur les défis auxquels sont confrontées les femmes vétérans, y compris l'itinérance. Depuis, ACC a tenu la série virtuelle 2020 – quatre activités en ligne enregistrées comprenant notamment une table ronde avec des vétérans et des intervenants de la communauté LGTBQ2 ainsi que la Mise à jour du Forum des femmes vétérans. La série virtuelle a donné aux membres de ces communautés l'occasion de parler de leurs expériences et d'offrir leurs points de vue à l'égard d'ACC, de Femmes et Égalité des Genres Canada (FEGC) et des cadres supérieurs des FAC/du MDN. Pendant le forum et la période de questions et réponses de suivi, ACC a engagé des discussions sur les difficultés particulières auxquelles se heurtent les femmes

vétérans et les vétérans LGBTQ2 qui se trouvent ou risquent de se trouver en situation d'itinérance. Les participants au forum ont fait part de leurs expériences et points de vue sur les obstacles systémiques à l'accès à des services pertinents – y compris le manque de données désagrégées sur les femmes vétérans et les vétérans LGBTQ2, le manque de recherches sur les expériences des femmes vétérans (dont les femmes vétérans en situation d'itinérance) et la nécessité de donner de la formation sur les traumatismes aux membres du personnel d'ACC. Les points de vue communiqués dans le cadre de ce processus fournissent des renseignements importants sur la façon dont les programmes, les politiques et les pratiques façonnent la vie des personnes touchées.

En 2022, ACC a mis sur pied le Plan de recherche sur les femmes vétérans, tirant profit de l'analyse comparative entre les sexes plus pour assurer la représentation des groupes marginalisés dans les efforts de recherche pour la suite des choses. Un élément de ce plan porte sur les femmes vétérans qui se trouvent ou risquent de se trouver en situation d'itinérance.

Pour guider l'élaboration de *Vers un chez-soi : stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance*, le gouvernement du Canada a entrepris divers processus de consultation et de mobilisation. Il a consulté les intervenants, les provinces et territoires, des partenaires autochtones et des personnes ayant vécu l'itinérance relativement à la façon de moderniser les programmes afin de mieux prévenir et réduire l'itinérance au Canada. Ces consultations ont été guidées par le travail d'un comité consultatif sur l'itinérance présidé par le secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des enfants et du Développement social (Logement et Affaires urbaines) et composé de 13 experts de partout au pays, représentatifs de la dualité régionale, culturelle et linguistique et des personnes ayant vécu l'itinérance. Le Comité consultatif sur l'itinérance a tenu 10 tables rondes d'un bout à l'autre du pays, dans les deux langues officielles. En plus de ces tables rondes, le Comité consultatif a participé à des visites sur le terrain en compagnie de fournisseurs de services locaux afin de parler avec des travailleurs de première ligne et leurs clients des moyens que pourrait prendre le gouvernement pour mieux soutenir les efforts locaux de lutte contre l'itinérance. De plus, de juillet à septembre 2017, on a demandé à tous les Canadiens de communiquer leurs idées et suggestions quant à la façon de prévenir et de réduire le problème de l'itinérance au Canada par l'intermédiaire d'un sondage en ligne.

Les constatations tirées de ces consultations ont été publiées à la fois dans le Rapport final du Comité consultatif sur l'itinérance et dans le rapport *Ce que nous avons entendu* de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, lesquels ont été rendus accessibles au public le 18 mai 2018.

Depuis le lancement de *Vers un chez-soi* en 2019, le gouvernement du Canada a continué de consulter régulièrement les principaux intervenants et partenaires, y compris les vétérans, ainsi que les organisations, communautés et bénéficiaires de financement au service des itinérants, les organisations nationales et régionales du domaine du logement et de l'itinérance, les organisations et les dirigeants autochtones, les provinces et territoires et les gens ayant vécu l'itinérance. Lors des tables rondes de mars 2022 organisées par le ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale et le ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, des opinions et des idées sur les moyens que pourrait prendre le gouvernement du Canada afin de mieux orienter les efforts visant à éliminer le problème de

l'itinérance chez les vétérans ont été recueillies. Les consultations proactives de ce type servent de base à l'établissement et à la modification des concepts stratégiques et des programmes en matière d'itinérance de façon continue et donnent l'occasion aux personnes ayant une expérience concrète en la matière d'apporter une contribution significative.

Plus récemment, dans le cadre du budget de 2022, il a été proposé de verser à INFC 18,1 millions de dollars sur trois ans, à partir de 2022-2023, afin qu'il fasse des recherches sur les mesures susceptibles de contribuer à l'élimination du problème d'itinérance chronique, notamment chez les vétérans. Ce projet permettra d'obtenir des données probantes essentielles à l'orientation du processus décisionnel concernant les politiques et les programmes en matière d'itinérance.